

Villa-Rivalin



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

LE LOUEUR

Villa-Rivalin, 11 Chemin de Bellevue, 73100 Aix-les-Bains - France - Tél. +33 (0)4.79.88.89.16
Sarl Maszewski, au capital de 10000 Euros, RCS Chambéry 483 602 231
email : info@villa-rivalin.com - Site internet : www.villa-rivalin.com

DESCRIPTION GENERALE

Ensemble de 10 studios et appartements, classés 2, 3 et 4 étoiles (Nouvelles Normes, arrêté préfectoral n°008 94 0035622), au milieu d'un parc ombragé très calme, dans un quartier résidentiel. Situé en H3 sur le plan de l'Office du Tourisme et desservi par le service de cars n°6, gratuit pour les curistes.

SITUATION DANS LA LOCALITÉ

Centre ville : 1 Km
Gare S.N.C.F et cars : 1,5 Km
Aéroport du Bourget : 10 Km
Lac, plage et ports : 4 Km
Fôret la plus proche : 6 Km
Centre commercial, hippodrome, parcours de golf : 2,8 Km
Pistes de ski du Mont Revard : 20 Km

Thermes Chevalley : 250 m
Thermes Nationaux : 600 m à pied
Thermes Marlioz (O.R.L.) : 2,8 Km
Médecins : à partir de 600 m
Hôpital : 2,5 Km
Clinique : 1 Km

RESERVATION

La réservation se fera par téléphone ou par courrier. Un contrat de location vous est ensuite envoyé en deux exemplaires. La réservation sera confirmée dès le retour du contrat signé (pages 1 et 2) et accompagné d'un acompte représentant le 1/4 du montant total. Le double est à conserver par vos soins. Sans nouvelles de votre part, cette réservation sera levée dans un délai de deux semaines. Nous vous conseillons fortement de souscrire l'assurance annulation proposée en sus.

REGLEMENT DU LOYER

Le solde du loyer ainsi que la taxe de séjour se paieront à l'arrivée au moment de la remise des clés.
A noter : les chèques vacances et cartes bancaires ne sont pas acceptés.

ANNULATION DE SEJOUR

Si vous avez souscrit l'assurance annulation, merci de nous faire parvenir au plus tôt un courrier expliquant la raison de votre annulation, ainsi que les attestations médicales, indispensables. Nous nous occupons de toutes les démarches auprès de l'assurance. Une fois le dossier complet et accepté par l'assureur, celui-ci vous rembourse directement votre acompte.

ATTENTION : en cas de désistement, non couvert par l'assurance annulation, l'acompte n'est pas rendu et le solde vous sera réclamé dans sa totalité.

TARIFS ET DUREE

Nos tarifs sont calculés toutes charges comprises (chauffage, EDF, eau) sauf la taxe de séjour. Les dates d'arrivée et de départ seront définitivement fixées au moment de la réservation ainsi que celles des personnes supplémentaires.

TAXE DE SEJOUR

Elle est prélevée au profit de la ville du 1er janvier au 31 décembre. Elle est réglée le jour de l'arrivée.

LES ARRIVEES NE SE FERONT QU'A PARTIR DE 14H30
LES DEPARTS AURONT LIEU AVANT 10 HEURES

ETAT DES LIEUX ET PROPRETE

Une caution vous est demandée pour les appartements et studios à l'arrivée. Elle vous sera rendue au moment de votre départ après état des lieux et constat de l'état de propreté.

Chaque logement doit être rendu aussi propre qu'il est trouvé en arrivant, faute de quoi, la remise en état de propreté vous sera retenue sur la caution. Si vous êtes dans l'impossibilité de faire le ménage, nous pouvons le faire à votre place (voir tarifs).

CURES

Nous sommes à votre disposition pour prendre votre rendez vous chez le médecin et pour effectuer vos inscriptions auprès des Thermes (dès réception d'un chèque de 60 Euros par personne ou de 100 Euros pour un couple, libellé à l'ordre des "Thermes Nationaux", sauf si vous êtes pris en charge à 100%).

DIVERS :

AUCUN ANIMAL NE SERA ADMIS.

Respecter le nombre fixé de personnes à loger sous peine de rupture de contrat.

Il est interdit de fumer dans l'appartement, par respect pour les autres locataires.

Il est absolument interdit de faire des lessives dans l'évier ou le lavabo et de jeter des détritrus de toutes sortes dans le bac à douche.

Merci de trier vos déchets en les jetant dans les bacs appropriés. Une notice explicative vous sera donnée à l'arrivée.

Nous vous informons que nous détenons un double des clés de chaque logement, pour nous permettre d'intervenir à tout moment en cas de problème.

REGLEMENT INTERIEUR

BIENVENUE PARMIS NOUS

Notre principal souci est d'assurer votre confort, votre tranquillité et rendre votre séjour parmi nous le plus agréable possible. Nous sommes à votre disposition pour vous satisfaire et veiller à ce que vous gardiez un excellent souvenir de ce passage à Villa-Rivalin.

LE PARC

Nous vous proposons pour vous détendre, un parc entretenu et en conséquence nous vous demandons :

- de n'allumer un barbecue sous aucun prétexte
- de ne pas jouer au football ou à un autre sport violent sur le gazon et de ne pas le laisser faire à vos invités ou à leurs enfants. Cet endroit est un lieu de repos et non un terrain de sport. Les enfants adorent grimper aux arbres. Merci de les en empêcher. Nous déclinons toute responsabilité en cas de chute ou de branche cassée.
- La majorité de notre clientèle vient ici se reposer. Soyez aimables de ne pas troubler son repos en laissant votre radio ou votre télévision à tue-tête, ou en faisant du bruit à l'heure de la sieste.

PROPRETE

Afin de conserver cet appartement propre et en bon état, nous vous demandons de ne pas déplacer les meubles ni le téléviseur sans notre accord. Prière de ne pas coller de crochets ou autres adhésifs sur les murs et carrelages. Ne jamais faire de lessive dans l'évier ou le lavabo, ni jeter des débris dans la douche.

VAISSELLE

S'il vous arrive pas mégarde de casser un élément de vaisselle, prière de nous tenir informés. Nous vous le remplacerons avec quelque chose de semblable, moyennant les tarifs répertoriés au dos de l'inventaire. Surtout n'achetez rien de similaire, cela ne serait pas joli pour l'ensemble.

POUBELLES

Les sacs en plastique protègent bien vos poubelles n'hésitez pas à les utiliser.

Deux containers sont à votre disposition dans le petit local près du portail. Un jaune et un vert. Référez vous aux instructions affichées sur le frigo pour jeter vos déchets. Tenez bien compte des explications sinon aucun ramassage ne sera fait en ce qui concerne les poubelles jaunes et nous garderons le container surchargé jusqu'à la semaine suivante, le ramassage se faisant uniquement le jeudi matin. Celui du containers à ordures ménagères est effectué les lundi et vendredi. Pour les bouteilles et les journaux, les containers sont situés rue de la Retourde (une rue plus bas dans le chemin de Bellevue).

PARKING

Nous vous demandons de bien vouloir respecter vos places numérotées, afin d'éviter tous soucis de stationnement. En effet chaque locataire a vue sur sa voiture depuis son appartement.

Vous bénéficiez d'un seul parking par appartement et d'un parking visiteur commun à tous les occupants. Si celui-ci est occupé, faites garer vos visiteurs à l'extérieur de la propriété pour ne pas gêner les manœuvres des autres locataires et encombrer l'aire de stationnement.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Mr et Mme Maszewski

Le Gérant de Villa-Rivalin et son épouse